

En M2 :

- Sur dossier et entretien pour les titulaires d'un MI dans le domaine considéré avec mention. Dossier à déposer pour le 15 juillet de l'année en cours. Session complémentaire en septembre.

Débouchés professionnels

Le master a pour objectif de former les futurs chercheurs ou les futurs cadres supérieurs des métiers de l'aménagement et du développement territorial durable. Les principaux débouchés professionnels concernent les domaines :

- Des collectivités territoriales et leur gouvernance ;
- De la gestion de l'environnement et de l'aménagement des territoires ;
- Du management du patrimoine national ou culturel ;
- De l'expertise et du conseil en développement territorial durable ;
- De la géomatique et du traitement de l'information géographique.

Contacts

Secrétariat pédagogique des Masters

Bureau A214

Tél. : 01 49 40 39 90

Courriel : sec-htc.lshs@univ-paris13.fr

Scolarité de l'UFR LSHS

Bureau A212

Tél. : 01 49 40 38 04

Courriel : scolarite.lshs@univ-paris13.fr

Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Master.

Responsable de formation

Responsable de la formation : Céline Broggio



Université Paris 13
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sociétés - 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

UFR **LLSHS**

Lettres, Langues,
Sciences Humaines
et des Sociétés

UNIVERSITÉ **PARIS 13**

Master mention **HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT**

Parcours : **TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Conception : direction de la communication - Impression : reprographie centrale Université Paris 13 - Janvier 2016

U^SPC
Université Sorbonne
Paris Cité
L'Université Paris 13 est membre de :
CAMPUS 
CONDORCET
Paris-Aubervilliers

Le master Territoires et développement durable est un master en Géographie et Aménagement formant les futurs chercheurs ou les futurs cadres supérieurs des métiers de l'aménagement et du développement territorial durables. Les principaux débouchés professionnels concernent les domaines :

- Des collectivités territoriales et de leur gouvernance ;
- De l'environnement et de l'aménagement ;
- Du management du patrimoine naturel ;
- De l'expertise et du conseil en développement territorial durable ;
- De l'information géographique et de la communication.

Les débouchés concernent aussi les métiers de la recherche en sciences sociales appliquées au territoire.

Si les dimensions nationales et internationales sont abordées, le master Territoires et développement durable prend largement en compte le contexte régional (Île-de-France, Métropole du Grand Paris, département de la Seine-Saint-Denis) où des emplois dans les domaines de l'aménagement et du développement territorial durable sont proposés par les collectivités territoriales, les bureaux d'études ou les organismes et associations de l'économie sociale et solidaire.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les questions de développement durable et d'aménagement environnemental à différentes échelles spatiales dans une optique professionnalisante ou de recherche. Outre l'acquisition des savoirs scientifiques et techniques concernant le développement durable, le cursus comprend un stage ou de la mobilité dans le cadre Erasmus, ainsi qu'un suivi d'orientation professionnelle et une formation à la recherche d'emploi ;
- Former les futurs chercheurs et les cadres des métiers de l'aménagement et du développement durable ;
- Préparer à l'insertion sur le marché du travail par l'intervention des professionnels du domaine.



Compétences visées

- Approfondissement des connaissances disciplinaires et scientifiques propres au champ de la Géographie et de l'Aménagement (les connaissances de base sont considérées comme acquises en licence) ;
- Capacité à établir un diagnostic territorial ;
- Connaissance des enjeux autour de l'aménagement et de l'environnement des territoires aussi bien dans leur dimension historique que spatiale (différentes échelles, types d'espace) ;
- Appropriation des méthodes (analyse spatiale, approche systémique...) et techniques

(cartographie, géomatique, principes de droit et finances publiques...) propres à la Géographie et à l'Aménagement, en vue de la poursuite en doctorat (après des stages en laboratoires de recherche) ou de l'insertion professionnelle immédiatement après le master (après des stages professionnels dans un organisme d'accueil : collectivité territoriale, bureau d'étude, entreprise engagée dans le développement territorial durable) ;

- Capacité à rédiger et à présenter oralement au moyen d'une expression claire, pertinente et valorisante ;
- Analyse de situations et propositions de solutions, rédaction de notes de synthèse, de rapports et de mémoires argumentés.



Organisation de la formation :

Année de M1 :

- Premier semestre en tronc commun au sein de la mention Histoire, Géographie et Aménagement, afin de permettre des réorientations ;
- Cours magistraux, exercices pratiques et interventions de professionnels ;
- Stage professionnel ou recherche obligatoire d'une durée minimale de deux mois évalué par un mémoire soutenu publiquement (2^e semestre).

Année de M2 :

- Cours magistraux, exercices pratiques, études de terrain et interventions de professionnels ;
- Stage professionnel ou recherche obligatoire d'une durée minimale de quatre mois évalué par l'organisme d'accueil et par un mémoire (2^e semestre).



Pré-requis nécessaires

- Des qualités rédactionnelles et d'analyse sont indispensables ainsi qu'une bonne adaptabilité culturelle.
- Pré-requis recommandés :
- Fondements théoriques et techniques de la Géographie et de l'Aménagement (pour les titulaires d'une licence d'un autre domaine disciplinaire).



Conditions d'accès

En M1 :

- De droit pour les titulaires de la licence Géographie et Aménagement de l'Université Paris 13 ;
- Sur dossier et entretien pour les titulaires d'une licence (ou niveau équivalent) en géographie et aménagement ou, éventuellement, histoire, sciences sociales, droit, sciences politiques. Dossier à déposer avant le 15 juillet de l'année en cours. Session complémentaire en septembre.